

TROPHEE DES SENIORS

27 et 28 JUIN 2017 GOLF DE SULLY SUR LOIRE

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

ARTICLE 1 : Formule de jeu : 36 trous en stroke play . 18 trous par jour.

ARTICLE 2 : Joueurs: L'épreuve est ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGOLF ou à une fédération étrangère reconnue, à jour du droit de jeu fédéral .Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFG à la date limite des inscriptions.

Cette compétition est réservée aux joueurs âgés de 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.

ARTICLE 3 : Séries; Nombre de joueurs; marques de départ:

- Une série Dames: 30 joueuses : départ marques rouges.
- Une série Hommes : 102 joueurs : départ marques jaunes.

Le nombre total des engagés sera limité à 132 joueurs (dont 12 wild-cards)

ARTICLE 4 : Champ de joueurs : Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite national séniors, puis l'ordre des index à la date de la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre maximum de Dames indiqué à l'article 3 .

ARTICLE 5 : Droits d'engagement: (journée d'entrainement le lundi 26 Juin)

Le droit d'engagement comprenant les green-fees des deux journées de compétition et de la journée d'entrainement est fixé à 80 euros. Pour les joueurs membres du golf de Sully sur Loire le tarif est de 40 euros.

ARTICLE 6 : Clôture des engagements: Lundi 12 Juin à 18 heures. La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf (www.golfdesully.com) le lundi 19 Juin à 14 Heures.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription soit le 12 Juin à 18 H restera redevable du droit d'engagement.

ARTICLE 7 : Inscriptions: L' inscription se fera par courrier accompagné du droit d'engagement ,avant la date limite fixée à l'article 6 et adressé à : Golf de Sully sur Loire Domaine de l'Ousseu Viglain 45600 Sully sur Loire Tél: 02 38 36 52 08 . L'inscription pourra également se faire à l'accueil du Golf

ARTICLE 8 : Départs: les horaires de départ du premier tour se feront par tranches horaires décidées par le comité de l'épreuve.

Diffusion le samedi 24 Juin à 14 heures .

Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse du classement établis à la fin du premier tour.

ARTICLE 9 : Prix : Trophée au 1er, 2ème et 3ème des classements généraux Dames et Messieurs.

ARTICLE 10 : Départage: Play off "trou par trou" pour la première place des classements généraux de chaque série sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Pour les autres joueurs départage selon le logiciel de la FFG.

ARTICLE 11 : Remise des prix: mercredi 28 Juin , 45 mn après l'arrivée de la dernière partie ou des play off. En cas d'absence injustifiée à la remise des prix celui-ci sera remis au joueur suivant au classement .La remise des prix sera suivie d'un cocktail .

